

Saint-Exupéry, des conditions d'apprentissage et de loisirs optimales

Signé Jim Clèmes Associates, le projet retenu au terme d'un concours d'architectes a fait l'unanimité auprès du jury. La carte maîtresse de ce projet, c'est son organisation dont l'agora, à côté de la bibliothèque, qui sera à la fois un lieu de circulation au sein de l'établissement et un lieu de vie pour des spectacles, des animations...



Le programme comprend :

- l'extension de l'école maternelle Charcot (532 m²) qui comptera 11 classes au total ;
- la construction de l'école élémentaire Saint-Exupéry (1 492 m²), composée de 16 classes soit 4 de plus qu'actuellement ;
- la création d'un nouvel accueil de loisirs (1 091 m² dont 13 salles d'activités) d'une capacité de 300 places, pour remplacer celui de Bois Joli devenu vieillissant et dont la réhabilitation n'était pas envisageable ;
- la réalisation d'un pôle de restauration unique pour les deux écoles et l'accueil de loisirs (office et salles à manger à table pour les petits et en self pour les plus grands) et d'autres locaux communs (stockage, entretien, chaufferie...) ;
- la construction d'une salle multi-activités de 932 m² (sur deux niveaux) qui sera utilisée aussi bien par les écoles, et, en dehors du temps scolaire, par l'accueil de loisirs, les animations jeunesse du quartier et les associations locales.

L'intégralité du mobilier de l'actuelle école élémentaire sera remplacée par des Écrans Numériques Interactifs (ENI) qui prendront place au sein de chacune des 16 classes. La cour de 2 400 m² avec un plateau sportif, un vaste préau de 450 m², un jardin pédagogique de 889 m² en rez-de-chaussée et un espace jardin de 480 m² sur la toiture-terrasse avec une serre de 102 m². Autant d'infrastructures dont bénéficiera également l'accueil de loisirs qui va ainsi gagner en confort et en fonctionnalité.

Regrouper la maternelle et l'élémentaire sur un même site, présente plusieurs intérêts : faciliter le quotidien des parents, assurer la continuité pédagogique entre les deux écoles et permettre des liens et des projets communs avec l'accueil de loisirs voisin. Le tout, toujours pensé pour l'éveil et l'épanouissement des enfants.

Le respect de l'environnement au cœur des exigences

Autre aspect clé du projet Saint-Exupéry : le développement durable qui répond à une volonté forte de la ville. La construction s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). Le bois y trouve une place de choix, aussi bien sur la façade ainsi que pour le mobilier. C'est une ressource renouvelable qui favorise, en outre, un air intérieur sain et capte le CO₂.

Autres éléments participant à réduire l'impact environnemental du projet :

- l'installation de panneaux thermiques (30 m²) qui chaufferont l'eau des cuisines et des vestiaires toute l'année ;
- un système de ventilation performant ;
- des brise-soleil orientables aux fenêtres dans les salles Sud et Ouest. Une large place est accordée au végétal, sur la toiture comme dans les cours. Pour faire face aux enjeux du changement climatique, les cours feront l'objet de l'adaptation du concept OASIS développé pour faire des espaces de récréation des îlots de fraîcheur urbains. Il s'agit de proposer des cours plus végétales, avec des matériaux plus naturels, moins d'asphalte et dont les sols sont davantage perméables. L'impact environnemental ne se limite pas à la construction mais à l'usage qui sera fait du bâti, car l'éducation à l'environnement est un enjeu d'avenir : il doit permettre aux enfants de devenir acteurs et non pas spectateurs. Installer sur la toiture, une serre et les carrés potagers du jardin pédagogique est la solution éducative, écologique, sociétale et économique retenue pour participer à cet objectif.

Aux abords de l'école

L'école est inscrite au cœur de son quartier, elle « dialogue » constamment avec son environnement. Sa construction nécessite l'aménagement des voiries existantes. Dès janvier 2021, la rue des Anciens Combattants, située sur l'emprise du chantier sera supprimée et le sens d'un tronçon de la rue Charcot (sens montant) sera modifié. Dans cette même rue, 9 places de stationnement seront immédiatement créées.

Ensuite, d'autres aménagements interviendront à partir de janvier 2022, notamment la création d'un passage piétons sécurisé (plateau surélevé) au croisement des rues du Vauvarois, de Puisseux et Charcot. À cette même date sera réalisé le parvis paysager devant l'école élémentaire, imaginé par le cabinet d'architecture comme « une place publique de rencontres, de transmissions, d'échanges et de mouvements.

Concernant le stationnement, même si de nombreuses familles qui vont emménager dans les nouveaux logements à proximité pourront aisément déposer leurs enfants à pied, 45 places sont prévues dont 3 pour les Personnes à Mobilité Réduite (sans compter les 46 places à l'intérieur du site réservées aux personnels des écoles) ainsi qu'un dépose-minute. Une voie dédiée au bus scolaire et un garage à vélos seront également créés.

